

SM le Roi préside la cérémonie de présentation du nouveau schéma directeur d'aménagement urbain de Casablanca

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-10-2008 11:46:19

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a présidé mardi au Palais Royal de Casablanca, la cérémonie de présentation du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de cette ville.

La configuration de ce schéma, la réalisation des projets qu'il comporte et les aménagements urbains qu'il intègre s'inscrivent dans les Hautes Orientations Royales visant à améliorer les conditions de vie de la population, à accroître les perspectives de développement et de modernisation de Casablanca, à préserver son potentiel économique et son rang en tant que grande métropole internationale et à renforcer son attractivité à l'égard des investisseurs.

Les aménagements urbains prévus par ce schéma visent à améliorer l'offre d'habitat et à répondre aux besoins de la population et tout particulièrement les familles à faible revenu et les classes moyennes, leur permettant ainsi de disposer de logements décentes et d'espaces munis d'équipements publics et de services sociaux de proximité.

Les différents pôles projetés dans la périphérie, notamment à Lahraouiye et à Dar Bouazza, seront conçus et aménagés de manière à assurer leur intégration à l'espace urbain et à préserver la cohésion sociale qui constitue l'un des fondements de la société marocaine.

Un autre pôle sera réalisé dans l'espace Anfa-Aéroport. D'une superficie de 400 ha, ce pôle sera dédié en priorité au logement moyen standing avec une réserve foncière de 80 ha qui pourrait abriter une place financière régionale.

Le schéma Directeur et les aménagements urbanistiques seront consolidés par la mise en œuvre d'un dispositif prévoyant la mobilisation de moyens de transport modernes et efficaces soutenus par une organisation optimale de la circulation dans le Grand Casablanca.

A cet effet, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé la signature de la convention de financement de la réalisation de la première tranche du tramway de Casablanca qui mobilisera une enveloppe de 6,4 milliards de dhs qui seront financés par l'Etat à raison de 1,2 milliard dhs, la Direction Générale des Collectivités Locales pour 1,5 milliard dhs, le Conseil de la ville et divers partenaires contribueront pour 900 MDH alors que le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social avancera 400 MDH.

Le reste, soit 2,4 milliards dhs, sera financé par des prêts garantis par l'Etat et les Collectivités Locales.

Cette convention a été signée par MM. Chakib Benmoussa, ministre de l'Intérieur, Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, Mohamed Sajid, président du Conseil de la ville et Abdelouahed El Kabbaj, président du directoire du Fonds Hassan II.

Les travaux du Tramway commenceront avant la fin de l'année prochaine.

La première ligne aura une longueur de 28 Km et desservira plusieurs quartiers de Casablanca, transportant 300.000 personnes/jour.

Pour assurer la réalisation de l'ensemble de ces projets, leur gestion et leur suivi et se donner les moyens de la bonne gouvernance, trois nouvelles structures ont été créées à savoir: Casa Aménagement SA, l'autorité organisatrice des transports urbains et la société Casa Transport SA, dont les directeurs ont été présentés à Sa Majesté le Roi.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre, plusieurs membres du gouvernement, des élus, des représentants des autorités locales, des opérateurs économiques, des membres de Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et des représentants de la société civile.

MAP